

## **Webinaires de la CNUCED et du Secrétariat exécutif du CIR sur l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent et règles d'origine pour les PMA**

À la lumière de l'actuelle pandémie COVID-19 et des chocs économiques connexes, la CNUCED et le Secrétariat exécutif du Cadre Intégré Renforcé (CIR) visent à aider les pays moins avancés (PMA) dans leurs efforts de redressement économique en tirant parti des opportunités commerciales multilatérales découlant de l'initiative de la Conférence Ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Hong Kong sur l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent (FDSC). Certains PMA, en particulier les pays africains, n'ont pas encore pleinement exploité les possibilités offertes par ces préférences unilatérales. D'où cette série de webinaires sur la façon d'utiliser l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent, basée sur le *Manuel sur l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent et les règles d'origine pour les pays les moins avancés*.

Chaque webinaire comprendra deux sessions d'environ 1 heure et 30 minutes chacune. Au cours de la première session, les conditions que les exportateurs doivent remplir pour pouvoir bénéficier de l'initiative en franchise de droits et sans contingent ainsi que de l'utilisation de la base de données de la CNUCED sur l'utilisation du SPG seront abordées. A la fin de la session, 20 minutes seront consacrées aux questions-réponses et à la distribution de quelques exercices à effectuer par les participants entre les deux sessions. Au cours de la deuxième session, ces exercices seront passés en revue, d'autres ressources en ligne pertinentes seront présentées avec des exemples pratiques suivis d'une séance finale de questions-réponses.

Le public cible sera composé de représentants d'associations du secteur privé, d'associations d'exportateurs, d'agences de promotion du commerce, de grands exportateurs et de fonctionnaires gouvernementaux chargés de la formulation de la politique commerciale et de la mise en œuvre des accords commerciaux.

### **Programme**

#### **Lundi, 22 mars 2021 à 10h00 (heure de Genève): Première session**

*Déclarations d'ouverture (10')*

Représentant(s) de la CNUCED et/ou du Secrétariat exécutif du CIR

*Accès aux marchés et règles d'origine en franchise de droits et de contingents pour les PMA (40')*

*Base de données de la CNUCED sur l'utilisation du SPG (20')*

*Questions et réponses et distribution des exercices pratiques (20')*

M. Stefano Inama, Chef, Section CIR et assistance technique, ALDC, CNUCED

M. Serafino Marchese, Conseiller interrégional, Section CIR et assistance technique, ALDC, CNUCED

M. Antipas Touatam Guendergue, Economiste, Section CIR et assistance technique, ALDC, CNUCED

#### **Jeudi, 25 mars 2021 à 19h00 (heure de Genève) : Deuxième session**

*Révision des exercices pratiques (20')*

*Autres ressources en ligne avec des exemples pratiques (40')*

*Questions et réponses finales (20')*

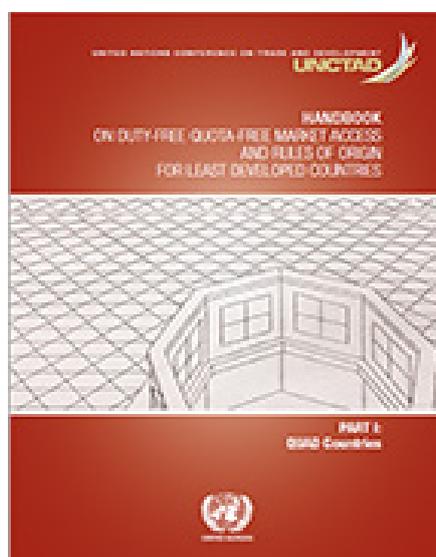
*Évaluation du webinaire (10')*

M. Stefano Inama, Chef, Section CIR et assistance technique, ALDC, CNUCED

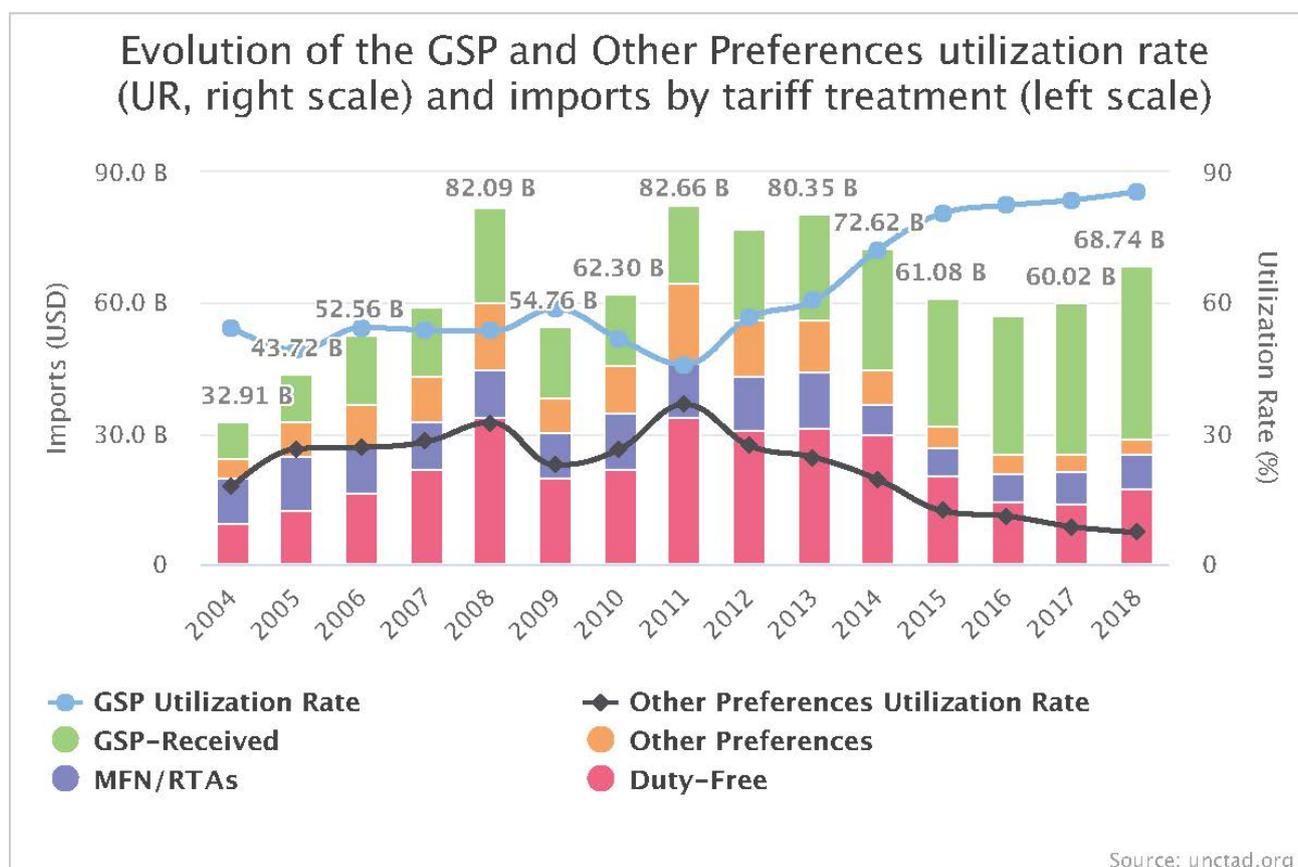
M. Serafino Marchese, Conseiller interrégional, Section CIR et assistance technique, ALDC, CNUCED

M. Antipas Touatam Guendergue, Economiste, Section CIR et assistance technique, ALDC, CNUCED

*Manuel sur l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent  
et sur les règles d'origine pour les pays les moins avancés*



Base de données de la CNUCED sur l'utilisation du SPG (<http://gsp.unctad.org>)



Pour toute question, veuillez contacter M. Stefano Inama ([Stefano.inama@unctad.org](mailto:Stefano.inama@unctad.org)).